

Résultats du concours national pour la création d'entreprises  
de produits bio ou éco-responsables

**cré@cap récompense deux projets  
porteurs d'avenir dans l'éco-business**

Au terme d'une ultime séance de présentation le 7 février 2011, et après délibération, le jury <sup>(1)</sup> de cré@cap vient de désigner les deux lauréats du concours national :

- le projet de site web marchand de produits bio frais & locaux conçu par Jérôme Da Costa, dans la catégorie « Innovation technique ou produit »,
- « Emballage Durable en Périgord », le projet de Martine Delmond, qui offre un conseil global aux agriculteurs et aux artisans en matière d'emballage bio et d'étiquetage produits, dans la catégorie « Organisation éco-responsable de l'entreprise ».

Après avoir porté avec conviction et enthousiasme leurs innovations, nos trois futurs entrepreneurs vont bientôt rejoindre les 6 entreprises déjà hébergées à cap@cités, la pépinière d'entreprises de la Communauté d'Agglomération Périgourdine. A la clé : une dotation globale d'une valeur de plus de 40 000 euros à partager et un site internet pour le lauréat de la catégorie « Organisation éco-responsable de l'entreprise », offert par SantéGo (jeune start-up résidente à la pépinière).

En savoir plus sur la pépinière : [www.pepiniererecapacites.com](http://www.pepiniererecapacites.com)

En savoir plus sur le développement économique de la CAP : [www.entreprendre-agglo-perigueux.com](http://www.entreprendre-agglo-perigueux.com)

Ouvert entre le 15 Octobre et 15 Décembre dernier, le concours national cré@cap a permis d'identifier et de mettre en avant des projets innovants et remarquables, qui témoignent du potentiel et du dynamisme économique du territoire de la CAP. Au départ, souvent un constat simple. A l'arrivée, des projets astucieux et pragmatiques qui répondent à des besoins réels sur le terrain.

### Quatre projets présélectionnés...

Au total, quatre d'entre eux ont été présélectionnés (cf. portraits ci-après). Et au terme d'une ultime séance de présentation, le jury <sup>(1)</sup> a attribué les deux Prix.



### ... et deux lauréats distingués dans deux catégories différentes

L'un pour l' « Innovation technique ou produit ». Il s'agit du projet porté par Jérôme Da Costa. Il propose de commercialiser à une clientèle locale, via un site internet, des produits bio, frais et locaux en provenance directe des agriculteurs. Car, paradoxalement, le besoin existe mais l'offre est difficilement accessible. Pour cela, le site web serait couplé à une entreprise logistique spécialisée dans la chaîne du froid. Et le tout fonctionnerait en flux tendu !

L'autre pour l' « Organisation éco-responsable de l'entreprise ». Il s'agit d' « Emballage Durable en Périgord », un projet porté par Martine Demond. Il s'agit d'une prestation globale de conseil sur le choix des emballages les plus appropriés, et notamment ceux respectueux de l'environnement, mais aussi sur les aspects réglementaires de l'étiquetage des produits. Sa cible : les agriculteurs et les artisans en vente directe.

## Une dotation globale d'une valeur de plus de 40 000 € à se partager

Les deux lauréats vont recevoir **une dotation globale d'une valeur de plus de 40 000 euros à partager**, offerte par la Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP) et ses partenaires<sup>(1)</sup>, avec notamment 6 mois d'hébergement gratuit au sein de la pépinière cap@cités, un prix en numéraire, l'équivalent de 145 heures de formation & d'accompagnement gratuit par des experts. Par ailleurs, le lauréat de la catégorie « Organisation éco-responsable de l'entreprise » recevra un site internet pour promouvoir son projet, offert par SantéGo, une jeune start-up située à la pépinière (cf. la dotation détaillée dans la Fiche technique du concours ci-après).

### cré@cap : une première en Dordogne

C'était la première fois qu'un concours de cette envergure était organisé dans le département de la Dordogne. Sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération Périgourdine, et de sa pépinière en particulier, il a permis de valoriser le potentiel économique du territoire, et de faire connaître les infrastructures à la disposition des (futurs) chefs d'entreprises.

Mis en service en mars 2009, la pépinière d'entreprises, située au cœur de cré@vallée (cf. encadré ci-dessous), compte à ce jour **6 entreprises hébergées** : SantéGo, DB Chanvre (bureau d'études spécialisé dans la construction en béton de chanvre), l'Institut du Goût du Périgord (pôle R&D et laboratoire d'analyse sensorielle), Finexo Patrimoine (e-solution pour la gestion de patrimoine auprès des professionnels), Allo docteur (un site web pour prendre rendez-vous avec son médecin généraliste ou spécialiste) et un projet agroalimentaire en incubation.

Forte d'une capacité d'accueil d'une douzaine d'entreprises, cap@cités vise l'accompagnement des créateurs d'entreprise de moins de 3 ans. Leur point commun : développer leur activité dans l'agroalimentaire ou les technologies de l'information et de la communication ou tout projet innovant quelle que soit l'activité.

Cré@vallée, le tout récent parc d'activités de la CAP associe sur un territoire à taille humaine infrastructures modernes, telles que le **réseau « très haut débit »** (technologie rare pour cette catégorie d'agglomération), et prestations innovantes dédiées aux entrepreneurs, à l'image du **pôle interconsulaire**, regroupement inédit en France des trois chambres consulaires. 23 entreprises y sont d'ores et déjà implantées et pas moins de 8 chantiers y sont menés cette année ! D'ici à 2015, la CAP vise l'installation d'une centaine d'entreprises, soit près de 1 200 emplois.

## La CAP : un territoire qui se bat pour le développement économique des entreprises !

En 2009, **419 emplois ont été créés ou consolidés** sur le territoire de l'agglomération et **40% des dépenses d'investissement** de la CAP ont été **consacrées au développement économique**. Premier pôle économique de la Dordogne, l'agglomération (13 communes et près de 70 000 habitants) compte un bassin de 6 500 entreprises privées et près de 20 000 emplois privés.

(1) Les membres du jury : la Communauté d'Agglomération Périgourdine (CAP) et sa pépinière d'entreprises cap@cités, avec leurs partenaires : Agrobio Périgord, Arbio Aquitaine, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Dordogne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Dordogne, le Conseil Général de la Dordogne, le Conseil régional d'Aquitaine, INNOVALIS Aquitaine, l'INPI, l'Institut Universitaire Technologique de Périgueux, l'Institut du Goût du Périgord, le Lycée Agricole du Périgord (EPLEFPA du Périgord), Oseo, Périgord Initiatives et Périgord Développement.

### Contacts presse Territoires & Co

Catherine-Elise Guillaumin [ceguillaumin@territoires-co.com](mailto:ceguillaumin@territoires-co.com) Tél : 05 56 00 89 50

## Portraits des 4 projets présélectionnés au concours national cré@cap

### Catégorie « Organisation éco-responsable de l'entreprise ».

#### Projet porté par Corinne Vincent et Yasmine Gavel

« Zen et Bio » est un nouveau concept de saladerie bio où chacun peut composer son plat selon ses envies et où chacun devient un acteur éco-responsable. « Ce projet est un nous en général. Par notre démarche, nous souhaitons inclure aussi les clients dans notre approche éco-citoyenne, les sensibiliser en consommant différemment. » souligne Corinne Vincent, associée de « Zen et Bio ».

A l'origine de ce projet de vie, deux associés originaires de la région Ile de France, tombés « amoureux » de la Dordogne. De formation en arts graphiques, Corinne Vincent a longtemps travaillé en imprimerie. Ce parcours l'a particulièrement sensibilisée aux questions de développement durable à travers la conversion progressive de ce métier vers l'utilisation d'encre végétale et de papiers recyclés. De son côté, Yasmine Gavel, ingénieur de formation, apporte son expérience des questions environnementales acquise par son activité dans les produits de nettoyage écologiques.

#### « Zen et Bio » : un concept absolument bio



Leur idée : concevoir une saladerie bio où tout est bio. Cela va de soi s'agissant des produits alimentaires, mais ça l'est moins quand il s'agit d'y inclure tous les autres paramètres nécessaires au fonctionnement du projet : les emballages, les serviettes, les couverts, le papier toilette, les

Comment ça marche ? « Zen et Bio » propose une véritable approche ludique aux clients : composer eux-mêmes leur plat (salade, sandwich, soupe, tartine grillée...) en choisissant 5 ingrédients parmi une vingtaine proposée. « C'est aussi une assurance pour le client de manger à son goût, et qui plus est, sainement. » Les producteurs seront systématiquement privilégiés. « Nous avons doré et déjà identifié un fournil bio pour le pain, et un marché bio se tient tous les jeudis à Sarlat ». Car c'est au cœur de Sarlat qu'ouvrira le premier magasin « Zen et Bio » prévu d'ici le début du mois de juin. Une première dans cette ville du Périgord, qui servira de test avant d'envisager la création d'une enseigne.

**CONTACTS** : Corinne Vincent et Yasmine Gavel : [contact@zen-bio.fr](mailto:contact@zen-bio.fr) / [www.zen-bio.fr](http://www.zen-bio.fr)

## Projet porté par Martine Delmond

« Emballage durable en Périgord » propose une prestation globale et complète auprès des artisans et des agriculteurs : conseils dans le choix des emballages les plus appropriés, et notamment ceux respectueux de l'environnement, mais aussi conseils sur les aspects réglementaires de l'étiquetage des produits. Cette réflexion d'ensemble est sous-tendue par une conviction. « Le produit n'est pas une nature morte, il est vivant. Les agriculteurs, tout comme les artisans, doivent se le réapproprier pour le faire évoluer et le transmettre. L'approche écologique est une vraie opportunité pour mettre en lumière le terroir et ses richesses culturelles » souligne Martine Delmond, porteuse du projet.

Après un parcours professionnel de 31 ans chez Rougié, leader du marché du foie gras, Martine Delmond monte ce projet, forte des compétences acquises à différents postes au sein de ce groupe international. « J'y ai appris le sens du travail bien fait, la rigueur et la volonté, mais aussi une véritable passion pour les métiers des achats ». Aujourd'hui, avec ce projet, elle met son expérience, son expertise et ses connaissances au service des artisans et des agriculteurs périgourds qui font de la vente directe. « C'est une véritable démarche de fond, un réel partenariat que je propose, pour les aider à mieux se développer ».

### **« Emballage durable en Périgord » : une prestation globale de conseil en éco-emballage**

Premier type de prestations : le conseil dans l'achat d'emballage. Il s'agit d'amener les artisans et les agriculteurs à reconsidérer leur gamme : choisir des caisses de carton pas trop grandes ou épaisses par exemple, préférer des références standards, se tourner vers des solutions plus écologiques comme les barquettes en bois ou en agro-matériaux à la place de celles en plastique pour les fraises, ou encore les papiers recyclés et écologiques pour les sacs à fruits ou à viennoiseries par exemple. Résultat attendu : une baisse notable des coûts d'achats et des coûts déchets pour l'artisan ou l'agriculteur, mais aussi une incidence sur les coûts déchets des collectivités. « Ce rôle de conseil est bien évidemment couplé à une activité de veille permanente. Il est essentiel de se tenir au courant de l'évolution des matériaux bio et de l'offre, d'autant que le projet privilégie toujours les fournisseurs de proximité ».

Second type de prestations : le conseil sur l'étiquetage des produits. « Il faut dire qu'il existe un véritable arsenal réglementaire encadrant les mentions à faire figurer sur les étiquettes. Outre une réglementation de base, chaque produit porte également sa propre réglementation. Tout le monde s'y perd et les services de l'Etat de la fraude n'ont plus les moyens d'apporter ce conseil ». Au-delà des mentions obligatoires, le conseil porte également sur l'amélioration de l'information produit sur l'étiquette (sa traçabilité, son terroir comme AOC...) et de son traitement écologique (privilégier les papiers recyclés et écologiques, limiter la nocivité des vernis...).

« Emballage durable en Périgord » se positionne comme un interlocuteur privilégié sur ces questions, en complément des chambres consulaires et autres services de l'Etat. « Comme dans toute innovation, il y a une part de rêve mais aussi de recherche de progrès : aller au-delà, faire évoluer pour mieux transmettre ». Et le souhait de Martine Delmond est bien que son projet suscite suffisamment d'intérêt pour faire boule de neige dans d'autres départements.

**CONTACT** : Martine Delmond : [edperigord@gmail.com](mailto:edperigord@gmail.com)

## Catégorie « Innovation technique ou produit »

### Projet porté par Jérôme Da Costa

Il s'agit d'un site web marchand de produits bio frais et locaux pour une clientèle locale. Ce projet rapproche deux mondes, ou comment l'outil internet peut concourir à rapprocher le consommateur de son terroir et à soutenir l'économie rurale de proximité. Jérôme Da Costa, porteur du projet le résume ainsi « Le tertiaire vient développer le primaire. ».

Au départ, un constat simple, ou plutôt un paradoxe : « Curieusement, il est facile de trouver dans les grandes surfaces des produits exotiques par exemple, mais c'est beaucoup plus compliqué pour des produits frais bio locaux. Et, c'est quand même le comble pour une région comme la nôtre ! ». Effectivement, seulement 10% des produits locaux sont référencés en grandes surfaces. Ingénieur informatique de formation, Jérôme Da Costa décide de s'installer en Dordogne après une expérience parisienne auprès de grands comptes. Il réfléchit à comment utiliser ses compétences, analyse l'environnement économique local et fait donc ce constat. Or, l'offre existe : le département compte 330 exploitations bio, et selon l'Agence Bio, c'est le premier département de France en nombre de conversions vers le bio en 2010.

### **Internet, outil de proximité et de cohérence**

Le principe est simple : le consommateur périgourdin fait ses courses en ligne. Ne sont proposés que des produits bio, frais et locaux : fruits, légumes, viandes et fromages. Une fois la commande enregistrée sur le site web, celle-ci est livrée au consommateur dans un point relais à J+2. C'est la partie visible de l'iceberg. Car derrière réside l'innovation : coupler ce web marchand avec une entreprise logistique spécialisée dans la chaîne du froid. Cette dernière enlève les produits directement chez l'agriculteur, prépare la commande et effectue la livraison. Tout fonctionne en flux tendu. Le producteur fixe le prix et les quantités proposées à la vente.

Pour le producteur, le gain est double : une fois la commande passée, ses produits sont déjà vendus d'une part, et c'est une réelle opportunité de développement pour nombre de petits agriculteurs locaux qui ne peuvent se faire référencer par la grande distribution d'autre part. Pour le consommateur, c'est l'assurance de produits de qualité et d'une fraîcheur maximum (les fruits et légumes poussant sur pied et cueillis dès lors qu'ils sont commandés). C'est aussi, une offre complète de produits frais bio, alors même que le consommateur n'a pas forcément le temps de chercher un producteur local. Enfin, c'est une façon de participer à l'économie rurale locale et un geste pour le développement durable en limitant les transports.

Cette chaîne cohérente, Jérôme Da Costa souhaite d'abord la tester en Dordogne. « Ce sera le département pilote. Après, je pourrai envisager de décliner la plateforme technique sur d'autres départements. »

**CONTACT** : Jérôme Da Costa : [contact@produitsbiolocaux.com](mailto:contact@produitsbiolocaux.com)

## Projet porté par Catherine Bourdois

Catherine Bourdois propose, dans son projet, d'ouvrir le marché des panneaux photovoltaïques à l'ensemble des particuliers et des collectivités locales. « Il demeure très difficile pour tout un chacun de commander et de faire poser des panneaux solaires. Or, cela devrait être simple pour favoriser les énergies renouvelables et tout à fait accessible dès lors que l'on propose une offre adaptée ».

Baignant dans les milieux écologistes depuis la fin des années 70, Catherine Bourdois mène depuis de nombreuses années une réflexion sur les questions environnementales et sociales, nourrie par sa formation dans le travail social et son parcours professionnel notamment dans le réseau des biocoop.

### **Une énergie verte à la portée de tous**

L'idée de base part d'un besoin, celui de nombreux particuliers souhaitant produire leur électricité, mais parce qu'ils habitent en site isolé, c'est-à-dire non raccordable au réseau, rencontrent moult difficultés, d'autres souhaitent l'autonomie de leur pompes de chauffage central. « Il existe effectivement quelques fournisseurs au niveau national, mais pas dans notre région ».

La prestation proposée serait globale : le conseil, et notamment l'étude à mener pour déterminer l'intensité électrique nécessaire et donc la taille du panneau, la fourniture des panneaux photovoltaïque mais aussi du transformateur, des accus, l'adaptation du support si besoin, puis l'installation et le service après-vente. La cible est large. Ce peut être les agriculteurs pour électrifier les clôtures dans les champs par exemple, ou les communes pour éclairer en milieu rural avec des réverbères solaires à Led, ou encore les particuliers pour produire l'électricité dont ils ont besoin dans leur maison.

Ce projet prend tout son sens en Dordogne, département rural où il existe de nombreux sites isolés. « L'objectif est de commencer localement durant la première année d'activité, puis de proposer nos prestations dans les départements limitrophes, Lot et Garonne, Gironde... ». Ce projet économique se double également d'une dimension sociale. « Il s'agit également de favoriser l'emploi local et l'insertion par le travail. Je prévois d'ailleurs d'embaucher un technicien très rapidement ainsi qu'un apprenti ».

**CONTACT :** Catherine Bourdois : [point-lumiere24@hotmail.fr](mailto:point-lumiere24@hotmail.fr)

**Contacts presse** Territoires & Co

Catherine-Elise Guillaumin [ceguillaumin@territoires-co.com](mailto:ceguillaumin@territoires-co.com) Tél : 05 56 00 89 50

## Fiche technique du concours national cré@cap

<b>Thème</b>	Création d'entreprises de produits bio ou éco-responsables	
<b>Bénéficiaires</b>	Personnes physiques porteuses d'un projet de création d'entreprise (ayant une pré-étude faisabilité) et jeunes entreprises créées depuis moins de 6 mois (ayant un business plan sur 3 ans)	
<b>Secteurs d'activités concernés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agroalimentaire,</li> <li>- Matériaux,</li> <li>- Textile,</li> <li>- Produits pour le jardin,</li> <li>- Parapharmacie/Cosmétique,</li> <li>- Produits d'entretiens,</li> <li>- Bio-énergie.</li> </ul>	
<b>Prix</b>	Deux catégories : - Prix « Innovation technique ou produit » - Prix « Organisation éco-responsable de l'entreprise »	
<b>Nombre de lauréats</b>	Un pour chaque catégorie	
<b>Dotation totale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6 mois d'hébergement gratuit au sein de cap@cités, la pépinière d'entreprises de la CAP (pour chaque lauréat).</li> <li>- 5 000 euros en numéraire : 3 000 euros en numéraire pour le Prix « Innovation technique ou produit » et 2 000 euros en numéraire pour le Prix « Organisation éco-responsable de l'entreprise ».</li> <li>- 290 heures de formation et d'accompagnement gratuit par des experts : stratégie de développement, organisation, levée de fonds, marketing, ingénierie produit, normes, environnement, propriété intellectuelle, mise en relation avec des producteurs agricoles bio, des prestataires ou distributeurs, des réseaux professionnels.</li> <li>- un site internet pour le lauréat de la catégorie « Organisation éco-responsable de l'entreprise ».</li> </ul>	
<b>Valeur totale</b>	Plus de 40 000 euros	
<b>Partenaires et membres du jury</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agrobio Périgord : association départementale de développement de l'agriculture biologique en Dordogne</li> <li>- Arbio Aquitaine : association interprofessionnelle au service des opérateurs bio de la région Aquitaine.</li> <li>- Chambre de Commerce et d'Industrie Dordogne</li> <li>- Chambre de Métiers et de l'Artisanat Dordogne Périgord</li> <li>- Communauté d'Agglomération Périgourdine</li> <li>- Conseil Général Dordogne</li> <li>- Conseil régional d'Aquitaine</li> <li>- cap@cités : la pépinière d'entreprises de la CAP</li> <li>- INNOVALIS Aquitaine : agence régionale de l'innovation.</li> <li>- INPI</li> <li>- Institut Universitaire Technologique de Périgueux</li> <li>- Institut du Goût du Périgord</li> <li>- Lycée Agricole du Périgord (EPLEFPA du Périgord)</li> <li>- Oseo</li> <li>- Périgord Initiatives</li> <li>- Périgord Développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><a href="http://www.agrobioperigord.fr/">www.agrobioperigord.fr/</a></li> <li><a href="http://www.biosudouest.com/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=2&amp;Itemid=15">www.biosudouest.com/index.php?option=com_content&amp;view=article&amp;id=2&amp;Itemid=15</a></li> <li><a href="http://www.dordogne.cci.fr">www.dordogne.cci.fr</a></li> <li><a href="http://www.cm-perigueux.fr">www.cm-perigueux.fr</a></li> <li><a href="http://www.agglo-perigueux.fr">www.agglo-perigueux.fr</a></li> <li><a href="http://www.cg24.fr">www.cg24.fr</a></li> <li><a href="http://www.aquitaine.fr">www.aquitaine.fr</a></li> <li><a href="http://www.entreprendre-agglo-perigueux.com">www.entreprendre-agglo-perigueux.com</a></li> <li><a href="http://www.innovalis-aquitaine.org">www.innovalis-aquitaine.org</a></li> <li><a href="http://www.inpi.fr">www.inpi.fr</a></li> <li><a href="http://www.perigueux.u-bordeaux4.fr/iut/">www.perigueux.u-bordeaux4.fr/iut/</a></li> <li><a href="http://www.institut-gout24.com">www.institut-gout24.com</a></li> <li><a href="http://www.bergerac.educagri.fr">www.bergerac.educagri.fr</a></li> <li><a href="http://www.oseo.fr">www.oseo.fr</a></li> <li><a href="http://www.perigord-developpement.com">www.perigord-developpement.com</a></li> </ul>
<b>Contact</b>	Valérie Sers (cap@cités) : Tél : 05 53 03 05 00 ; email : <a href="mailto:pepiniere.capacites@agglo-perigueux.fr">pepiniere.capacites@agglo-perigueux.fr</a>	
<b>Site internet</b>	<a href="http://www.creacap.fr">www.creacap.fr</a>	